



## COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### LOGEMENT COMMUNAUTAIRE LE PQ S'ENGAGE ENFIN; LE PLQ ET L'ADQ TOUJOURS SILENCIEUX

Montréal, le 21 mars 2007 – Le logement communautaire étant oublié des plateformes électorales de 4 partis, le Réseau québécois des osbl d'habitation (RQOH) s'inquiète du sort d'une centaine de projets sans but lucratif.

Lors de son passage à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, aujourd'hui, le chef du Parti Québécois, M. André Boisclair, s'est enfin engagé à poursuivre le développement de logements communautaires. Le RQOH demeure cependant très préoccupé par le silence du Parti Libéral du Québec et de l'Action démocratique du Québec qui tardent à s'engager publiquement à reconduire le programme AccèsLogis et à financer le soutien communautaire auprès des ménages plus vulnérables. Pourtant, de nombreux candidats tant libéraux qu'adéquistes affirment vouloir maintenir le développement des logements communautaires. Selon ces organismes, si messieurs Charest et Dumont ne traduisent pas maintenant ces volontés en engagement de leur parti, ce sont plus de 5 100 ménages à revenus modestes et faibles qui pourraient abandonner l'espoir d'intégrer leur nouveau logement l'an prochain.

La reconduction du programme AccèsLogis fait l'objet d'un large consensus non seulement dans le milieu de l'habitation communautaire mais également auprès des municipalités, de partout au Québec, qui participent financièrement au développement de ces projets. Le 19 mars, le conseil de ville de Montréal a adopté à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement du Québec de reconduire ce programme "[...] à un niveau correspondant aux besoins montréalais" et d'offrir un "financement adéquat, récurrent et spécifique de services de soutien communautaire dans les logements sociaux et communautaires".

"Il est tard mais encore temps" a conclu le directeur du RQOH.

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation regroupe plus de 300 organismes sans but lucratif qui offrent des logements à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées des conditions stables et décentes d'habitation.

-30-

Source : François Vermette, (514) 605-6324